

LE

PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

SOMMAIRE. — Elections. — Nouvelles d'Italie. — Assemblée nationale. — CHRONIQUE PARISIENNE. — NOUVELLES DE LYON. — Nouvelles étrangères. — Variétés : Pièce de vers. — Feuilleton : Les trois cartouches du grenadier Bontemps.

Lyon, 6 Mai 1849.

Elections.

Lyon, le 5 mai 1849.

Monsieur le rédacteur,

Le comité général des sections réunies et le comité conciliateur, après avoir entendu tous les autres comités et avoir reçu les votes préparatoires de la campagne, viennent de se réunir et de s'entendre pour ne proposer qu'une liste commune au choix des hommes appartenant à l'opinion modérée.

Ces comités réunis proposent la liste suivante :

AUBERTIER, représentant du peuple.
BACOT, adjoint au maire de Lyon.
BOISSIEUX, (Alphonse de)
DALAIN, membre du conseil général.
GOUJON, fabricant.
LEBON DESMOTTES, général de brigade.
FERROUILLAT, représentant du peuple.
MORTEMART, Idem.
REVEIL, maire de Lyon.
RIVET, conseiller d'Etat.
VAUXONNE, membre du conseil général.

Nous vous prions, monsieur le rédacteur, de vouloir bien publier cette lettre dans votre plus prochain numéro, et d'insérer cette liste en tête de votre journal jusqu'au jour de l'élection.

Recevez, monsieur le Rédacteur, nos salutations empressées.

Pour le conseil général des sections réunies :

Le président, Nicod-d'Arbent.

Les vice-présidents, P. Desgrand, Périolas.

Les secrétaires, Faye fils, L. Portier, Saby, Thimonnier aîné.

Le trésorier, Ch. Gautier.

Pour le comité conciliateur :

Le président, Vachon.

Le vice-président, Ducruet.

B. Faure, E. Gautier, Danguin, Deblisson.

La liste qui précède, adoptée par le comité général des sections réunies et par le comité conciliateur, est le symbole de l'union que nous avons eue constamment en vue depuis que les élections du 13 mai ont été décidées.

Si nous avons fait taire toute préférence personnelle, si nous avons imposé silence aux sympathies qui nous entraînaient vers un parti plutôt que vers un autre, c'est qu'il y avait à nos yeux un intérêt bien supérieur aux affections de personnes, bien supérieur aux espérances de parti : le SALUT DE LA SOCIÉTÉ.

Le débat se réduisait en quelque sorte entre une liste socialiste et une liste anti-socialiste. Le danger était dans le triomphe de l'une, la sécurité dans la formation de l'autre. Nous avons vu en face de nous 30 à 40,000 électeurs ayant abdiqué toute initiative, toute indépendance, votant, non pas suivant leur opinion, mais suivant un mot d'ordre qu'on leur transmet sans même chercher à le leur expliquer, et nous avons compris qu'il fallait s'unir contre le torrent dévastateur ; nous avons compris qu'il fallait opposer une digue à ce fléau terrible déchainé sur la civilisation par l'orgueil et l'ambition.

Qu'était-ce qu'une candidature ? qu'était-ce même qu'une coterie dans une situation pareille ? un élément de division, une source de discorde, un germe de faiblesse, un avant-coureur de la victoire de nos adversaires ; et nous avons agi, dès le premier jour,

en vue de cette conciliation que nous sommes heureux de proclamer aujourd'hui. N'ayant voulu autour de nous ni candidats à présenter ni coterie à servir, le *Salut Public* n'aura donc point fait adopter de candidat à lui, mais le *Salut Public* aura contribué de toutes ses forces à l'entente du parti modéré et à la défaite des rouges. Si notre amour-propre souffre de notre abstention, notre conscience nous dit que nous avons fait notre devoir. Nous aimons mieux avoir agi utilement pour tous, qu'avantageusement pour nous.

Qu'il nous soit permis cependant d'exprimer ici les regrets que nous éprouvons de ne pas voir figurer sur cette liste quelques noms dont l'éclat aurait rejailli sur la représentation lyonnaise.

Ainsi, M. le maréchal Bugeaud, cette personnification de l'ordre, ce glorieux soldat, dont la verte vieillesse promet aux ennemis du pays, pendant de longues années encore, un rude adversaire, M. le maréchal, disons-nous, aurait pu être placé en tête de nos élus. Militaire éminent, homme de sens pratique et de jugement vrai, M. le maréchal est à la fois le premier de nos généraux et le plus probe de nos hommes politiques. Mais M. le maréchal est porté à Paris et dans d'autres départements, et l'on a voulu éviter les chances d'une réélection partielle. Sans cela, M. le maréchal Bugeaud aurait eu en tête de cette liste la place qui lui était due.

M. Anselme Petetin, dont le désistement au mois de septembre dernier avait été si remarqué, M. Petetin, auquel tout le monde reconnaissait devoir un dédommagement, M. Petetin n'a même pas été indiqué. On aurait peine à comprendre une pareille exclusion, si l'on ne savait pas que le mérite et le talent ne marchent jamais qu'escortés de passions envieuses et de basses jalousies.

M. de Marnas, qui promettait à l'Assemblée législative un orateur distingué, n'a pas été choisi non plus.

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches

DU GRENADIER BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

1. — La veille, le jour et le lendemain de la bataille de Montmirail (1814).

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, mon lieutenant, ces trois cartouches-là ne désertent ma giberne qu'à bonnes enseignes, et je les considère, à proprement parler, comme une poire pour la soif. Peut-être cette soif ne viendra-t-elle jamais, car pour le présent nous jouons un jeu à nous faire casser la tête, jusqu'au dernier. Plus nous nous battons, plus il faut se battre ; un ennemi tué est remplacé aussitôt par un ennemi debout, et toujours dix contre un !

Demain, grande bataille, à ce qu'il paraît, puisque le régiment des grenadiers à pied de la garde, dont nous avons, vous et moi, l'honneur de faire partie, a l'ordre de l'Empereur de faire à la pointe du jour

un mouvement décisif sur la plaine de Montmirail ; et c'est par là que déboucheront probablement les premières colonnes de l'ennemi.

— Oui, demain on se battra, et rudement, repartit le lieutenant, en jetant autour de lui un regard sombre, et la garde, comme toujours, fera son devoir, sous les yeux de son Empereur ; mais la journée coûtera à la France bon nombre de ses plus braves soldats.

— Il est sûr et certain qu'on ne peut pas faire une omelette sans casser d'œufs, reprit le premier interlocuteur, et qu'il restera sur le terrain beaucoup plus de schakos et de bonnets à poil que de calottes. Mais, que voulez-vous, mon lieutenant, mourir ici ou ailleurs, il faut toujours mourir. Et puis, il me semble que ceux qui passeront définitivement l'arme à gauche ne seront pas si à plaindre. Jadis il y avait regret à tourner de l'œil un jour de victoire ; on voulait vivre par orgueil et par curiosité ; mais aujourd'hui que nous nous battons sur notre pauvre pays, que nos guêtres sont chargées de terre française et de sang *idem*, quel plaisir y a-t-il ?... Oh ! oui, il vaut mieux mourir que de survivre à notre gloire, que de voir nos champs dévastés et nos villages brûlés par l'ennemi.

Et le soldat étendait la main vers l'horizon, où, malgré les ténèbres qui commençaient à couvrir la

terre, on apercevait çà et là des lueurs rougeâtres ; c'étaient, en effet, quelques hameaux incendiés sur la route par les Russes et les Prussiens.

L'officier porta la main à son front, comme un homme abîmé dans de sombres réflexions, puis il s'écria tout-à-coup :

— Sergent Bontemps, avez-vous distribué les cartouches à vos hommes ?

— Oui, lieutenant, trois paquets par homme.

— Vous avez visité les gibernes ?

— Comme de juste, et c'est en raison de cette inspection dont je vous ai rendu compte tout à l'heure, que je vous ai touché un mot de mes trois cartouches à moi.

— Je vais me reposer un instant, sergent. C'est à vous de veiller et de m'avertir au moindre signal d'alerte. Vous savez que nous sommes ici à l'extrême avant-garde, et que de notre vigilance dépendent les manœuvres de l'Empereur et le succès de la journée de demain.

— Dormez paisiblement, lieutenant, je suis là, et je réponds de tout. Le bivouac est un peu plus dur ici qu'en Egypte, et nous avons en abondance l'eau qui nous manquait souvent au pied des Pyramides ; mais le soldat fait son devoir en tous temps et en tous lieux, et il ne craint pas plus l'eau que le feu.

(La suite à demain.)

Mais après de justes regrets accordés aux noms absents, bâtons-nous de dire que les onze candidats adoptés par les deux comités, sont dignes à tous égards du suffrage de nos concitoyens. Hommes d'un caractère honorable, d'une fermeté consciencieuse, beaucoup d'entre eux ont marqué déjà, par de brillants travaux, dans la vie parlementaire. M. Reveil, dont l'administration si éclairée et si intelligente a réuni, depuis huit mois, d'unanimes adhésions dans notre population avant lui si divisée, défendra nos intérêts avec la vigueur et l'énergie qu'on lui connaît. M. Reveil est ici l'homme de Lyon, à l'Assemblée il sera un des hommes de la France. Quant aux noms qui affronteront pour la première fois la publicité des discussions politiques, ils se présentent entourés d'une considération justement acquise et forts d'un mérite réel, bien qu'ils se soient toujours montrés modestes. Ils ont une valeur positive, qui leur a gagné la confiance des membres des comités : ce serait une garantie pour nous, s'ils en avaient besoin.

Qu'il y ait des opinions mécontentes et des ambitions froissées, cela est inévitable; mais les élections se font pour le pays; c'est pour lui et pour la société que la conciliation a eu lieu. Que les répulsions isolées se taisent devant ce suprême intérêt. L'heure de la lutte est passée, les bons citoyens doivent déposer les armes et oublier tout dissentiment. Il n'y a plus désormais que deux listes, celle de la révolution et celle de la liberté, celle de l'anarchie et celle de l'ordre.

Que chacun donc, par raison et par nécessité, vote pour la liste de conciliation; là est la justice; là est le salut pour tous!

Nouvelles de Rome.

Les nouvelles de Rome, que nous publions plus loin, ont une extrême gravité. Le général Oudinot, confiant dans les assurances pacifiques qu'il avait reçues, s'est avancé jusque sous les murs de Rome avec des forces insuffisantes, 3 à 4 mille hommes à peine. Les Romains et leurs auxiliaires, enfants perdus de tous les pays, ramassés de Lombards, de Toscans, de Polonais, d'Allemands sous les ordres de Garibaldi et d'Avezana, ont opposé une vive résistance. Retranchés derrière des barricades, embusqués aux fenêtres, ils dirigeaient sur nos soldats un feu meurtrier. Nous avons éprouvé des pertes sensibles, et nos troupes se sont retirées à cinq lieues de Rome, attendant des renforts.

Nous n'avons sur cette déplorable affaire que des détails incomplets; nous les reproduisons tels qu'ils nous sont transmis par les journaux du Midi et les correspondances d'Italie.

L'échec éprouvé par le général Oudinot va donner lieu à d'amères récriminations et à des discussions sans fin sur l'opportunité de l'expédition, sur son but et sa force. Nos journaux soi-disant patriotiques vont applaudir au triomphe des Romains. Il est des gens qui, sous prétexte qu'ils ont du sang républicain dans les veines, oublient qu'ils ont un cœur français. A leur aise! qu'ils débâtèrent contre le gouvernement, contre nos généraux, contre nos soldats, ils sont dans leur rôle; mais, pour nous, il y a avant tout un échec à réparer, et, toute affaire cessante, toute considération mise de côté, il faut que nos morts soient vengés.

Qu'il y ait eu faute en confiant à des généraux de cavalerie le commandement d'une expédition composée d'infanterie exclusivement, qu'il y ait eu témérité ou imprudence, peu importe aujourd'hui. Il faut, nous le répétons, que les 15 à 20 mille hommes qui ont tenu un piège à 3,000 de nos braves pour les assassiner à l'aise, soient punis.

Les hésitations et les demi-mesures de notre gouvernement seront, nous l'espérons, fixées par ce cruel événement; il purgera le sol romain des agitateurs qui le bouleversent, et il rendra à Pie IX l'autorité sur laquelle repose la paix du monde catholique. Le sang de nos soldats, ce sang si précieux, vient de couler; il a coulé glorieusement à l'ombre du drapeau français; il a coulé pour la cause de la justice, pour la cause de la liberté. Honneur aux morts! Mais que notre gouvernement, sans s'inquiéter des criaileries des partis, marche résolument au seul but désormais honorable pour lui : la restauration du pape et la réparation due à nos armes.

Les demi-mesures sont toujours des mesures dangereuses, nous venons d'en acquérir une fois de plus la triste preuve.

On lit dans le *Sémaphore* du 3 mai :

■ Dès hier matin, des bruits fâcheux étaient répan-

cus dans notre ville, au sujet des premières opérations du corps d'armée du général Oudinot contre Rome. Les nouvelles reçues dans la journée ont malheureusement confirmé une partie de ces bruits, qui, dans leur ensemble, étaient du reste fort exagérés.

Nous avons essuyé des pertes sensibles dans les attaques qui ont eu lieu contre les révolutionnaires romains, retranchés dans les maisons et derrière les barricades. Il est vrai de dire que le gouvernement de Rome a trahi la confiance du général Oudinot, qui croyait être reçu en ami. Si le général eût prévu la résistance inopinée qu'il a rencontrée, il serait arrivé devant Rome avec des forces considérables et de l'artillerie, car il avait à peine 2,500 hommes avec lui et pas une bouche à feu. Nous laissons, du reste, parler les lettres et les journaux qui se sont déjà occupés de cette affaire.

Voici ce que nous lisons dans la *Sentinelle* de Toulon d'hier 4 mai :

« Nous avons reçu des nouvelles de Rome par le *Vélocé*, parti de Civita-Vecchia le 1^{er} mai :

« Nous avons annoncé que l'armée s'était mise en marche le 28; malgré les entraves qu'elle a rencontrées sur sa route, elle est arrivée le 30 sous les murs de Rome. Le général en chef a envoyé le capitaine Oudinot en parlementaire qui a été retenu. Nos soldats se sont avancés, mais ils ont été accueillis par des coups de feu partis des maisons où s'étaient retranchés des Italiens et des Lombards. Nos troupes ont riposté; mais du moment qu'on était décidé à résister, le général en chef a fait retirer ses troupes vers Castelgindo, à 4 lieues de Rome. Il ne se serait peut-être pas avancé, s'il avait pu prévoir la moindre résistance de la part des Italiens.

« Il ne compte faire aucune nouvelle entreprise avant d'avoir reçu les renforts de France, et surtout les pièces de siège.

« Le bruit s'est répandu ici que nous avons perdu 600 hommes; ce fait est inexact. Nous avons eu un seul homme tué et 25 blessés. »

Par la frégate *l'Orénoque*, arrivée ce soir de Civita-Vecchia, qu'elle a quitté le 2 mai, à midi, nous recevons de nouveaux détails sur la situation de l'armée expéditionnaire.

Il paraît que nos troupes, réunies en plus grand nombre, ont essayé de nouveau de pénétrer dans Rome, et qu'elles auraient rencontré une vive résistance. Une compagnie des tirailleurs de Vincennes s'étant trop avancée dans une rue, on a cherché à la dégager, mais ce n'a pas été sans perte. Une compagnie de voltigeurs du 20^e y a été entièrement écrasée par un feu bien nourri qui partait des fenêtres. On a aussi à déplorer la mort d'un capitaine d'artillerie, aide-de-camp du général Oudinot, M. Favra. En résumé, nous comptons 180 morts et environ 400 blessés.

La *Gazette du Midi* publiait hier au soir une lettre de Toulon écrite après l'arrivée dans ce port de la frégate à vapeur *l'Orénoque*, dont nous croyons devoir extraire les détails suivants :

« Après la retraite annoncée par le *Vélocé*, le général Oudinot a voulu prendre sa revanche. Toujours trop confiant dans l'esprit de la population et dans l'énergie malheureusement éteinte des honnêtes gens, il s'est présenté de nouveau sous les murs de Rome avec quelques renforts. Il a été cette fois repoussé avec plus de vigueur encore. L'ex-général d'Avezana qui commandait l'insurrection génoise, et que Mazzini a fait ministre de la guerre, avait réuni à Rome une masse de réfugiés de Gènes, de Toscane et de Sicile qui n'ont plus rien à perdre. Le général Oudinot avait pénétré dans la ville, on lui tirait des fenêtres, à la manière des héros parisiens, et ce feu lui a causé de grandes pertes. Plusieurs fois le général est revenu à la charge; les chasseurs de Vincennes ont cédé devant la résistance des Romains. Une compagnie entière de voltigeurs du 20^e a péri à l'attaque du pont. Le général Oudinot lui-même a failli y rester prisonnier. Déjà on l'avait saisi, on le retenait par les épaules, et nos soldats ont eu la plus grande peine à le délivrer. Son aide-de-camp, le capitaine d'artillerie Favra a été tué.

« Nos troupes se sont retirées à 5 lieues de Rome et ont pris position à San-Paolo.

« Ces nouvelles sont arrivées hier matin, à dix heures et demie, par une estafette expédiée à l'intendant militaire de Civita-Vecchia. Vous pouvez les considérer comme malheureusement trop vraies. Je les ai recueillies moi-même, à la Santé, d'un officier revenu d'Italie.

La gabarre *l'Egérie* a quitté hier notre port avec des approvisionnements de guerre et des troupes.

La frégate à vapeur le *Christophe-Colomb* qui était arrivée hier matin, a embarqué immédiatement des troupes, et a pris la mer dans la même journée à quatre heures du soir.

Enfin *l'Orénoque*, venant de Toulon, qui a mouillé dans notre bassin vers les cinq heures, a pris à son bord une partie du 16^e léger, et partira cette nuit. Tous ces navires se rendent à Civita-Vecchia. D'autres navires sont également attendus dans notre port où ils doivent venir prendre de nouveaux renforts.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le gouvernement a pensé que l'anniversaire du 4 mai, qui rappelle la proclamation de la République par l'Assemblée nationale, devait être signalé par un grand acte de clémence.

« Près de 3,000 insurgés sont encore aujourd'hui dans l'attente d'une mesure qui règle définitivement le mode et les effets de la transportation. La commission qui a procédé à la révision des dossiers, les partage en deux catégories principales.

« 1225 transportés, ceux que leurs antécédents et leur conduite actuelle faisaient considérer comme les plus dangereux ont été renfermés dans le fort de Belle-Isle en-Mer.

« 1409, qui paraissent présenter plus de garanties, sont restés détenus sur les pontons avec la perspective d'une libération prochaine.

« Sur ce nombre, 183, jugés les plus intéressants et les moins rebelles aux principes de l'ordre, ont déjà éprouvé les effets de la clémence du pouvoir.

« Quant aux 1228 sur le sort desquels on n'avait pas encore prononcé, M. le président de la République, sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, a décidé aujourd'hui qu'ils seraient rendus à la liberté.

« Mais la libération d'un si grand nombre de détenus ne peut pas être simultanée; elle se fera successivement, de manière à éviter un contact trop soudain entre ceux qui ont attaqué la loi et ceux qui ont combattu pour la défendre. Il faut encore que tous ces détenus, en rentrant dans la société, y trouvent des moyens d'existence. C'est à résoudre promptement ces difficultés pratiques que l'administration va s'appliquer. »

Il paraît que la justice a mis la main sur des papiers très compromettants pour des hommes très connus du parti socialiste-montagnard. L'identité des écritures est avérée; et on pense que s'ils ne sont pas poursuivis immédiatement, ils ne pourront manquer de l'être après la fin de la session de l'Assemblée actuelle. Le gouvernement est décidé à ne pas laisser impunies ces conspirations sanguinaires qui menacent tout ce que la société contient d'honnête, et nous pouvons déclarer d'une manière positive, pour rassurer les départements qui se fatiguent de cette trop longue impunité acquise aux sommités de la conspiration, que ces conspirateurs ne perdront rien pour attendre.

Anniversaire de la proclamation de la République.

Le soleil est magnifique, la place de la Concorde est ornée de tout le luxe des fêtes républicaines, les fusils de la garde nationale brillent autour de l'autel patriotique élevé sur les marches de l'antique monolithe de Louxor. Tout est d'accord pour donner à la fête anniversaire de la proclamation de la République par l'Assemblée nationale, l'éclat des pompes civiques.

Dès huit heures du matin, des détachements de la garde nationale s'étaient rendus sur le terrain qu'ils devaient occuper. Lors de la cérémonie du 24 Février, quelques hommes de diverses légions, et notamment de la 6^{me}, commandée par M. Forestier, s'étaient fait remarquer, autour de la place et dans les environs de la Madeleine, par une animation ultra-républicaine. Cette fois on avait massé autour du lieu de la cérémonie des légions dans lesquelles le patriotisme calme et sérieux ne se manifeste pas d'une manière assez véhémement pour ressembler à une protestation. La 3^{me} légion, qui a fourni un bataillon de 1,200 hommes, forme la baie des deux côtés de la rue Royale, depuis la place de la Madeleine, jusqu'à la place de la Concorde. La 1^{re} légion fournit la garde de l'autel, la 2^{me} occupe une partie de la place, l'autre partie est occupée par les 10^{me} et 12^{me} légions. Les autres légions, placées suivant leur ordre de bataille, ont fourni chacune 600 hommes.

A 10 heures, l'Assemblée nationale, ayant en tête M. Marrast, encore tout soucieux et tout froissé de son procès d'hier, a pris place dans la partie qui lui était réservée. Le canon a annoncé le commencement de la cérémonie. M. l'archevêque de Paris et ses évêques représentants officiaient. Pendant la cérémonie religieuse, les chœurs du conservatoire national de musique et l'orchestre militaire ont exécuté, sous la direction de M. Elwart, *Te Deum*, une élévation et un *Domine salvum Rempublicam*, composés expressément par cet artiste, le compositeur ordinaire de tous les *Te Deum* depuis celui du baptême du comte de Paris jusqu'à celui du baptême de la République. Un temps superbe avait permis aux nombreux ouvriers de poursuivre les préparatifs de la fête. Tous les préparatifs étaient terminés à 10 heures du ma-

tin. La rue Royale est décorée depuis la place de la Concorde jusqu'à la Madeleine de trépiers, de candélabres et d'appareils illuminatoires représentant le drapeau national en verres de couleurs. Les fontaines de la grande place seront tout en feu. Le portique du temple de la Madeleine a reçu des lustres dorés et de cristal. Tout à l'entour de la place sont érigées des colonnes dédiées au 86 départements, liées par des guirlandes de fleurs et de feuillage. L'autel est splendide. Ce matin des distributions de secours ont été faites aux indigents.

A cinq heures, aura lieu le grand banquet à l'Hôtel de Ville offert au président de la République. Trois fauteuils étaient placés devant l'autel pour le président, le vice-président de la République, et le président de l'Assemblée nationale; l'Assemblée nationale était sur l'estrade.

Le président et le vice-président de la République, suivis d'un nombreux état-major, sont arrivés à pied par l'avenue des Champs-Élysées bordée de gardes nationaux jusqu'à l'Élysée national.

Dès que le président a été arrivé, l'office a commencé.

Le procès d'Armand Marrast contre le journal *l'Assemblée Nationale*, a occupé, jeudi dernier, la cour d'assises de la Seine.

On se rappelle qu'un administrateur du bureau de bienfaisance et de la caisse d'épargne du 12^e arrondissement, M. de St-Genez, publia le 14 février 1849, dans le susdit journal, un article relatif à l'administration de la ville de Paris depuis le 24 février, article qui rendait compte de toutes les déprédations faites au budget de l'Etat par M. Marrast, ses adjoints et concrets.

Après un résumé impartial de M. le président d'Esparbès de Lussan, le jury est entré en délibération, puis a rapporté un verdict négatif, quant à M. Pommier, gérant du journal *l'Assemblée Nationale*, et affirmatif, quant à M. de St-Genez. Le premier a été renvoyé des fins de la plainte, sans dépens, et le second, condamné à 500 fr. d'amende, sans aucune espèce de dommages-intérêts.

Nous reviendrons sur ce procès, dont les détails servent pour ainsi dire de complément au rapport de M. Ducos.

Un triste événement, par une coïncidence singulière, vient signaler le premier anniversaire de la République. Dupont (de l'Eure), l'homme qui, le 24 Février, a fait descendre M. Sauzet de son fauteuil, et a proclamé la République à l'Hôtel-de-Ville avec les membres du gouvernement provisoire, qui s'étaient donné à eux-mêmes ce formidable mandat, Dupont (de l'Eure) est mort dans la nuit du 4 mai. Dupont (de l'Eure) a succombé à une attaque de choléra. Il faut dire aussi qu'il fléchissait sous le poids de 83 ans.

Dupont (de l'Eure) avait été membre du conseil des Cinq-Cents, il avait fait partie du corps législatif sous l'empire et en 1815. Il fut du nombre de ceux qui, avec Lafayette, provoquèrent l'abdication de l'empereur par leur énergique opposition à la chambre. Les diverses législatures de la restauration et de la royauté de Juillet le trouvèrent constamment enveloppé dans son manteau de vertueux et d'opposant.

Dieu veuille que son enterrement ne soit pas, comme celui du général Lamarque, une occasion de désordre!

Le comité de la justice va examiner d'urgence une proposition de MM. Crémieux, Goudchaux, Ch. Lagrange et Louis Laussedat, tendant à mettre im-

mediatement en liberté les transportés arrêtés postérieurement au 27 juin 1848.

Chronique parisienne.

Cette nuit on a affiché quelques placards incendiaires, aussitôt arrachés par la vigilance des patrouilles.

Pendant toute la matinée les boulevards et les quais ont été sillonnés par les légions de la garde nationale et les régiments de la ligne, qui se rendaient, tambours et musique en tête, à la fête de la place de la Concorde.

Le célèbre patriarche de la soi-disant église française, M. l'abbé Châtel, a été arrêté ce matin, à 4 heures 1/2, dans son domicile, passage Dauphine. A la suite d'une longue perquisition, de la saisie de plusieurs manuscrits et de l'apposition des scellés sur son cabinet, il a été conduit à la préfecture par un commissaire de police.

Les socialistes ne peuvent voir sans gémir le beau temps se lever sur la journée consacrée à la fête de la Constitution. L'attitude calme et tranquille, le costume *endimanché* de la bourgeoisie lui font mal aux nerfs. Aussi, ils ont pris leurs mesures; ils inondent la voie publique de petits papiers qui se produisent sous des titres formidables; aussitôt que passe une honnête famille d'artisans, on lui crie aux oreilles, entr'autres choses : « Citoyens, la *Guillotine* ! citoyens, ça vient de paraître ; c'est écrit en rouge, couleur d'échafaud, etc., etc. »

Dans une de ses dernières dépêches, le ministre de France à Washington a annoncé au gouvernement que M. Cabet s'était établi avec 300 Icariens à Nauvau, petite ville, située dans une des plaines les plus fertiles de l'Illinois.

M. Cabet, après avoir fondé en cet endroit le siège de l'émigration icarienne, devait revenir en France.

L'ordre a été envoyé au commandant de la station française d'Haïti de diriger deux bâtiments de guerre vers Santo-Domingo, capitale de la République dominicaine; ces bâtiments devront rester dans le port pour le cas où le président Loubouque viendrait à faire le siège de la ville.

Deux Français ayant été assassinés à Valparaiso, au Chili, le consul de France a présenté au gouvernement chilien une note énergique où il demande que les assassins soient soigneusement recherchés et punis.

M. de Bourboulon, premier secrétaire de la légation française à Washington, vient d'arriver à Paris, porteur de dépêches du major Poussin, chargé d'affaires de France.

L'ambassadeur d'Espagne à Paris vient, dit-on, de transmettre au ministre des affaires étrangères une note par laquelle la reine Isabelle demande au gouvernement français la restitution du collier de la Toison-d'Or, conféré dans le temps à Louis-Philippe, et qui se trouverait, d'après le rapport de M. Th. Ducos, déposé en ce moment à la caisse centrale du trésor public. On sait qu'aux termes d'un article formel des statuts de la Toison-d'or, la décoration de cet ordre n'est jamais considérée comme appartenant à celui qui en est actuellement titulaire, ces insignes devant toujours faire retour au roi d'Espagne pour être ultérieurement distribués à de nouveaux membres. On croit généralement qu'une demande analogue à celle de la reine Isabelle sera incessamment formée, au nom de la reine Victoria, relativement aux insignes de l'ordre de la Jarretière que Louis-Philippe reçut, il y a quelques années, à l'occasion de sa visite au château de Windsor.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 3 mai.

M. Guichard défend le projet de la commission. M. le général Baraguay d'Hilliers dit que pour assurer la sécurité, il faut conserver l'armée intacte. Supprimez les gendarmes et vous verrez déborder les malfaiteurs (hilarité générale).

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC : Je voudrais que l'Assemblée dégageât dans l'examen de cette question la question politique de la question technique. Le système de réduction des cadres se rattache au projet d'organisation de la force publique.

Nous désirerions que l'Assemblée réservât son vote sur la réduction des cadres et qu'elle adoptât l'article additionnel suivant : « Les cadres de l'armée active en vertu de l'art. 103 de la Constitution, seront fixés par des lois spéciales dans un délai qui ne pourra dépasser deux années. » (Très bien.)

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE : Le gouvernement adhère entièrement à la proposition du général Cavaignac.

M. GUÉRIN, rapporteur : Les réductions proposées par la commission ont pour but d'arrêter un abus dont on ne pourrait prévoir la fin; depuis 1859, les cadres de l'armée ont subi une augmentation de 5,600 officiers. (Aux voix ! la clôture !)

M. le président met aux voix l'article additionnel du général Cavaignac.

M. Goudchaux : Nous ne pouvons engager l'Assemblée qui nous succédera. Je propose que le délai soit d'une année au lieu de deux.

La proposition de M. Goudchaux est adoptée.

L'article additionnel du général Cavaignac est adopté.

On passe à la discussion des articles du budget.

Chapitre 1^{er}. Administration centrale, personnel réservé.

Chapitre 2. Matériel, adopté avec la réduction de 11,000 francs.

Chapitre 3. Frais généraux d'employés, adopté avec réduction de 54,000 francs.

Chapitre 4. États-majors.

L'art. 1^{er} de ce chapitre est adopté, avec une réduction de 12,500 francs, qui porte sur les frais de représentation de trois généraux-commandants à Paris.

La séance est levée.

Bulletin électoral.

Le comité napoléonien, qui a fait afficher hier sa liste de candidats, vient fort mal à propos se jeter au travers de l'union nécessaire au parti modéré. Une part a été faite à cette opinion dans la liste adoptée hier; il n'y a donc pas de motif raisonnable à une scission qui peut devenir dangereuse.

La candidature de M. Napoléon Bonaparte n'est plus, depuis sa rupture avec le gouvernement, une candidature napoléonienne, elle n'est donc dans la liste du comité que comme une enseigne pour attirer les électeurs.

Si le comité napoléonien persistait dans ses prétentions, il assumerait sur lui la responsabilité d'une division coupable.

M. Mathieu, président de la section de Saint-Clair, a écrit au *Censeur* une singulière lettre dans laquelle il proteste contre les décisions du comité général des sections réunies. Cette protestation est d'un mauvais exemple. En effet, lorsque l'on veut faire de la conciliation, il faut le vouloir franchement, sans arrière-pensée et sans prétention particulière. Les différents partis qui se sont donné rendez-vous dans les sections ont accepté la majorité pour juge; cette majorité a prononcé, et il faut se soumettre. Si l'on agit autrement, si l'on fait un appel à l'opinion publique avec l'intention de la renier dans le cas où elle ne serait pas favorable à un parti préféré, il n'y a pas de franchise dans cette conduite. On n'accepte pas des juges pour rejeter ensuite leur sentence.

Nous comprenons et nous partageons les regrets de M. Mathieu; comme lui, nous aurions voulu que le parti républicain comptât un ou deux noms de plus dans la liste de conciliation, mais parce que nos vœux sont froissés, nous n'irons pas faire scission, acte d'indiscipline, et ouvrir nos rangs pour laisser passer la république rouge.

Nous comprenons que l'on s'isole lorsque l'on peut faire du bien à la cause générale, mais se retirer à l'écart pour être impuissant, c'est tout à la fois une inconséquence et une faute.

M. Guimet, dont la candidature avait été portée à la campagne, se retire et a manifesté la satisfaction qu'il éprouvait de pouvoir, par son désistement, contribuer à l'union du parti modéré, seul but que doit poursuivre les citoyens amis de leur pays.

On nous écrit de Privas :

Le comité républicain modéré central s'est réuni à Privas le 28. La réunion était nombreuse et imposante; la plus grande partie des cantons, et, sans exception, tous les cantons importants, y avaient envoyé des représentants. Voici la liste des candidats à la députation, qui a été arrêtée dans cette réunion d'après le nombre des suffrages obtenus :

Champanhet, représentant;
Mathieu, id.;
Royer, id.;
Rouveure, id.;
Broët;
de Latourette;
Valladier, représentant;
Martin (de Vals).

Le 30, le comité électoral de l'Ardèche, institué pour la défense des principes religieux et sociaux, s'est réuni de son côté au Pouzin. Cette réunion était encore plus nombreuse et non moins importante que celle de Privas. Voici la liste des candidats qu'elle a adoptés.

Rouveure;
Champanhet;
de la Bâtie;
de Beaumefort;
de Latourette;
du Boys (Albert);
Broët.

On voit que quatre noms sont portés sur les deux listes; ce sont ceux de

MM. Rouveure,
Champanhet,
de Latourette,
Broët.

Les deux comités ne sont pas parvenus à s'entendre sur les quatre derniers noms de la liste. Il y aura donc deux comités patronnant deux listes différentes.

Nouvelles de Lyon.

Par suite des dernières nouvelles arrivées de Rome, l'autorité militaire a fait partir ce matin, par les bateaux à vapeur du Rhône, trois bataillons de guerre se rendant en toute hâte à Rome.

— La démocratie ne se contente point d'accaparer toutes les épithètes plus ou moins saugrenues, il faut encore qu'elle en emprunte au vocabulaire de Buffon. Bientôt elle se sera approprié tous les noms de bêtes qui existent sous la calotte des cieux. Le *veau socialiste* a fait le tour du monde ou à peu près; c'est donc un terme usé. Du moins, tel est l'avis d'un nommé Poncet, de la Guillotière. Cet éloquent orateur, dans une séance tenue au club du Prado, le 1er mai, après avoir comparé les démocrates socialistes à des cochons grognant toujours lorsque l'on veut les conduire à la boucherie, s'est écrié : « Frères ! soyons tous cochons, et votons tous ensemble comme des cochons ! » (Tonnerre d'applaudissements.)

Un tel langage est une insulte au bon sens du peuple, et cependant il s'est trouvé une réunion où il a été applaudi. Voilà à quel point de dégradation les socialistes ont amené nos ouvriers.

— Deux prédicants de cette noble République, exaltés sans doute par quelques libations bachiques, se démenaient fortement hier, place Bellecour, sur la conduite des aristos qui ne mettaient aucun drapeau à leurs croisées. Peu satisfaite de leurs discours, l'autorité, qui passait par là, s'est emparée des deux apôtres et les a conduits au poste voisin. Seule, une innombrable armée de gamins s'est chargée d'accompagner les socialistes jusqu'au corps-de-garde.

— Le 53^e régiment de ligne et le 32^e qui étaient cantonnés, l'un à Neuville, l'autre à Meysieux, sont arrivés à Lyon. Le 22^e est parti pour prendre ses cantonnements à Briançon.

— Le jury d'expropriations vient de rendre son verdict sur les indemnités à allouer aux propriétaires lésés par la route nationale projetée en face du cours Napoléon, et qui doit permettre aux voitures chargées en transit de traverser directement de la Guillotière à la Demi-Lune par les deux nouveaux ponts suspendus. Cette affaire intéressait 19 propriétaires différents.

— M. Darète, professeur d'histoire à la Faculté de Grenoble, remplace M. Reynaud à Lyon.

— Avant-hier, dans la soirée, un voleur a été pris en flagrant délit; ce ne fut pas sans peine qu'on le conduisit à l'Hôtel-de-Ville. Il fallait huit ou dix personnes pour contenir les efforts qu'il faisait pour s'échapper.

— Par arrêté du 30 avril, M. Geindre (Joseph-Marie-Emmanuel), licencié en droit, vient d'être nommé juge de paix du canton de Beaujeu, en remplacement de M. Georget, démissionnaire.

— On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

« Par décision du président de la République, en date du 26 avril :

« M. Guigou, colonel commandant de place à Calais, est nommé au commandement de première classe de la place de Lyon, en remplacement de M. le colonel Levesque, qui passe au commandement de première classe de la place de Calais.

« M. Vasin, capitaine au 37^e de ligne, est nommé à un emploi d'adjudant de place, à Lyon.

« M. Arnaud, capitaine au 4^e cuirassiers, est nommé à un emploi d'adjudant de place à Lyon.

« M. Raimond, capitaine au 5^e hussards, est nommé à un emploi d'adjudant de place à Lyon. »

— L'assemblée générale des notaires de l'arrondissement a eu lieu hier 2 mai. Un tiers de la chambre de discipline a été renouvelé. MM. Thiaffait, no-

taire à Lyon, Romagnier et Peillon, notaires à Givors et à l'Arbresle, ont été nommés en remplacement de MM. Hennequin de Lyon, Joannard de Chasselay, et Bourgeois de la Guillotière, membres sortants et non rééligibles.

La chambre de discipline a nommé immédiatement après ses officiers, et elle se trouve ainsi constituée :

M. Ducruet, notaire à Lyon, président.

M. Hodieu, notaire à Lyon, premier syndic.

M. Boiron, notaire à Saint-Laurent, second syndic.

M. Berthollet, notaire à Mornant, rapporteur.

M. Olivier, notaire à Lyon, trésorier.

M. Thiaffait, notaire à Lyon, secrétaire.

MM. Julien, notaire à Grézieux, Romagnier et Peillon, membres.

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

BERLIN, 29 avril. — Voici, d'après des lettres que nous recevons de cette ville, quelle serait la composition du ministère prussien : M. de Radewitz, président du conseil; le colonel de Vigneau, ministre de la guerre; MM. Rabe et Simons resteraient l'un aux finances, l'autre à la justice.

On ne connaît pas encore les noms des autres membres du ministère dont le premier acte serait la publication d'une nouvelle loi électorale octroyée.

On craignait de nouveaux troubles pour la soirée du 29; mais il paraît que la tranquillité publique n'a pas été troublée. Les députés de la gauche qui se trouvaient encore à Berlin, continuaient à se réunir en dehors de la ville dans la salle du conseil de l'Odéon, située en dehors de la cité. Ils ont signé une protestation contre la dissolution de la chambre et contre tout acte du pouvoir qui détruirait la loi électorale existante.

— On mande de Stettin, 27 avril. — Par suite d'une note à lui adressée par la Russie, le Danemarck fait lui-même les propositions de paix que l'Angleterre avait antérieurement faites et qu'il avait rejetées. En attendant, le gouvernement danois a proposé un armistice et la levée du blocus.

— L'autorité supérieure de Cologne s'est formellement opposée à la réunion du congrès des conseils communaux convoqués par le conseil communal de cette ville.

Vienne, 28 avril. — On annonce à l'instant l'entrée de 55,000 Russes qui marchent en toute hâte de Radziwillow par Cracovie vers la frontière de Moravie. Ils seront transportés d'Oderberg sur le chemin de fer et arriveront dans quelques jours à Neutra.

— Des nouvelles récentes nous apprennent que le général Schlik, après une marche forcée de cinquante heures, a attaqué le corps de Gorgey sur ses derrières et l'a mis en déroute. Deux bataillons ont été cernés et taillés en pièces. On assure qu'un manifeste de l'empereur de Russie va paraître, dans lequel S. M. expose les motifs qui l'ont déterminée à intervenir dans la Hongrie, et déclare qu'elle se chargera de tous les frais.

VARIÉTÉS.

L'*Echo des Electeurs* a publié plusieurs lettres en vers, adressées au représentant Greppo par son cousin Jacquinet Parlefranc. Un de nos abonnés vient de nous communiquer une réponse qui aurait été faite par le représentant à son cousin. Nous nous empressons de l'offrir à nos lecteurs.

Cette lettre aurait eu ces jours passés un intérêt de circonstance en partie annulé aujourd'hui par la conciliation qui vient de s'opérer entre les électeurs modérés. Dans tous les cas, l'événement aura complètement justifié les conseils qu'elle renferme, et démontré qu'ils étaient fort bons à suivre, quoiqu'émanant d'une source suspecte.

GREPPO A JACQUINET PARLEFRANC.

Paris, 1^{er} mai 1849.

Te m'avoueras, cousin, que j'ai bien de patience;
Tout autre, j'en suis sûr, de ta correspondance
A ma place bien vite aurait fait des mouchoirs;
Et moi, tout bêtement, je m'amuse les soirs
A me desennuyer avec tes fariboles.
C'est vrai que dans le nombre y gu'en a de bien drôles;
Mais te c.....nes trop, je te le dis tout net;
A mes dépens, vois-tu, mon brave Jacquinet,
C'est fini, désormais je veux plus que te r.es;
Sur mon compte ainsi donc cesse tes railleries,
Ou sinon, pour Lyon je vais, foi de Greppo,
Partir ne plus me moins pour te tanner la peau.
Mais avant reponds-moi! quelle rage d'écrire

T'a donc pris depuis peu? Te ne savais pas lire
L'an dernier, et te v'la publiant dans l'*Echo*!
De vers que semblent faits par mon collègue Hugo!
Tout ça, mon cher cousin, — excuse ma franchise, —
Cache de z'intentions; t'as dis: c'est d'la bêtise,
Pourquoi pas comme un autre avoir d'ambition?
J'en sais bien assez long pour la députation;
Des électeurs, voyons, pour se faire connaître,
Faut avoir un *Echo*; alors t'as fait paraître,
Dans ce nouveau journal, t'es lettres à Greppo.
Pour attraper de voix, t'as dit: V'la mon appeau!
Mais si c'est là ton but, en bonne conscience,
T'as donc voulu, cousin, me faire concurrence?
Et comment que t'appelle un pareil procédé
Entre parents? Comment que te t'es décidé,
Toi que chantes toujours: Respect à la famille!
D'agir à mon égard comme une vraie chenille?
Eh ben, t'as ton pardon, mais n'en sois pas surpris.
Je vas cete fois-ci représenter Paris.

Un homme comme moi, son mérite le pousse;
Voudrais-tu qu'il restât l'élus de la Croix-Rousse,
Celui qu'a su gagner l'amitié de Proudhon!
Ça ne peut pas m'aller; j'en demande pardon
A ceux que, l'an passé, m'ont porté sur leur liste,
Avant d'être Lyonnais, je suis socialiste.
Fais-moi donc le plaisir, si l'on parle de moi,
De ma résolution de dire le pourquoi.
Je suis l'ami du peuple, et, quand le peuple souffre,
On doit, pour le sauver, se jeter dans un gouffre.
Paris n'en est ben un! Je viens donc, rue Martel,
Tout proche de mon club, de louer un hôtel;
A ceux qu'ont à Greppo donné leur confiance
J'offre ainsi le tribut de ma reconnaissance.

Mais de moi, cher cousin, depuis un bon moment,
Je ne fais que parler; à toi présentement.
Pour la députation si vraiment te te portes,
Faut que, par mes conseils, je t'en ouvre les portes.
Mais d'abord jure-moi que te seras discret,
Que de tous mes avis te tiendras le secret.
En fait de z'élections, je vas en confidence
Te dévoiler le plan que nous suivons en France.
Te connais ces trois mots: *Deviser pour régner*;
Nous voudrions qu'entre vous vous puissiez vous peigner,
Mais là solidement; car, vois-tu bien, la guerre
Entre les modérés, c'est toute notre affaire.
Partout où te verras les bourgeois assez fous
Pour n'être pas d'accord, la victoire est à nous.
A ce propos, cousin, il est bon de te dire
Ce qu'à l'ami Benoit sa femme vient d'écrire.
Elle lui dit com'ça que vous avez là-bas
Deux comités bourgeois que ne s'entendent pas.
Cherche à les accorder, car, si ça continue,
Ma foi, ton élection est bel et bien f...ue.
Les rouges font la garde; y vous enfonceront,
Et toi, le beau premier, te seras à l'affront.

Un scrupule me vient. T'auras pensé peut-être
Que te parler ainsi, c'est le rôle d'un traître.
Ç'en a tout l'air, cousin; mais tout ça, que veux-tu!
Je le fais, c'est pour toi; te servir est mon but.
Je serais si content si nous pouvions ensemble
Demeurer à Paris! Jacquinet, que t'en semble?
A la chambre, c'est vrai, nous serions ennemis;
Mais, une fois diyors, on n'est plus que d'amis.
Tous les jours, vois-tu bien, nous nous ferions de bosses;
Nous irions au théâtre, et dans de beaux carrosses
Nous nous promènerions. Quand je pense, vraiment,
Ce qu'à Paris, tous deux, nous aurions d'agrément,
Je sens par tout mon corps comme la chair de poule.
Mais attention, cousin! car j'ai peur qu'on te roule.
T'aimés les z'aricots; songe que tous les ans
Y nous en reviendrait pour dix-huit mille francs.
T'en conviendras, c'est ben le moins qu'on se remue
Pour toucher ce magot. Je n'ai pas la barluc;
Je le répète donc: si te veux réussir,
Entre les dissidents te dois intervenir,
Et t'auras fait, mon vieux, de bien bonne besogne
Si des deux comités te fais cesser la rogne.
C'est chose délicate: ainsi donc ne faut pas,
Pour en arriver là, que t'épargne tes pas.
Toi que sais, quand te veux, faire ton bon apôtre,
Je crois déjà te voir flattant l'un, flattant l'autre;
Faisant tout, en un mot, pour venir à tes fins.
S'y tiennent bon, ma foi, faudra qu'y soient malins!
Je t'en ai dit assez et ça doit te suffire.
De ton côté, te peux t'épargner de m'écrire;
Chauffe ton élection, tiens ta muse en repos,
Et crois-moi pour toujours ton dévoué GREPPO.

Un journal s'est glissé modestement dans nos salons. Vif, pétillant, incisif et mordant pour la rédaction coquet, élégant pat la forme; spirituel par des dessins pleins d'actualités, l'*Argus*, en un mot, Charivari à Lyon, a conquis son droit de cité parmi nous. Les modes, la littérature, les théâtres, les beaux-arts les boudoirs, la bourse, le palais, s'y trouvent tour à tour peints sous des dehors des plus caustiques.

Nous recommandons l'*Argus* aux personnes qui vont passer l'été à la campagne, la gaité au milieu de la solitude.

Le prix de l'abonnement est par trimestre, cinq francs pour Lyon, et six francs pour les départements.

S'adresser à la librairie de M. Méra, rue Lafont, 4.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.